

— Bien vivre à Savigny —

L'éducation et la sécurité de nos enfants doivent être une priorité pour la commune. Nos bâtiments scolaires sont saturés. Pour les restructurer la commune ne peut décider seule : la concertation doit être menée avec les parents d'élèves, les enseignants, l'éducation nationale, et le conseil municipal. Mais le Maire et son équipe s'en moquent : ils ont décidé seuls de bousculer la carte scolaire et de créer une nouvelle école au bout de la ville, sur le site inadapté de l'ancienne école Champagne. Nous avons pourtant besoin d'autre chose : agrandir l'Ecole Chateaubriand et l'Ecole Aimée Leclerc, toutes deux en forte tension.

Nos missions éducatives c'est aussi la prévention et la médiation en direction de la jeunesse. Les événements tragiques impliquant des mineurs qui ont eu lieu dans les communes voisines doivent nous inciter à renforcer nos moyens de médiation, actuellement limités à un seul agent. Il y a urgence.

**Groupe Bien Vivre à Savigny,
Jean-Marc Defrémont, Fatima Kadri,
Patrice Kouama**

— Bien Vivre à Savigny, — Écologique et Solidaire (BVSES)

Au conseil municipal : absence de réponses aux questions

Si le dernier conseil municipal avait été retransmis, vous auriez pu constater que des élus connaissent mal les sujets qu'ils présentent, que M. le Maire ne répond pas sur le fond aux arguments et aux questions de l'opposition.

Premier exemple : il est créé quatre classes à Champagne d'où la modification « provisoire » de la carte scolaire dans l'attente « de la création d'un nouveau groupe scolaire ». Nos questions sont restées sans réponse :

- Quelle sera la configuration du « nouveau groupe scolaire » ?
- Où sera-t-il implanté ?
- Quelles sont les évolutions prévisibles des effectifs scolaires ?

Il est impossible d'avoir un débat pour faire émerger les meilleures solutions. La question scolaire est donc gérée au jour le jour par les services de la ville.

Autre exemple : le débat budgétaire 2024 bâclé. Après une présentation « comptable », sans aucun objectif, sans aucune priorité, nos questions sur les enjeux sont restées sans réponse :

- Quel sera pour 2024 le niveau d'autofinancement des investissements et donc le montant de l'endettement ?
- Quel financement pour les activités du CCAS ?
- Pourquoi refuser de réviser l'actuel projet de centre culturel (au minimum 15,4 M€ !) en privilégiant deux salles de cinéma dont une polyvalente ?

Gageons que dans ce magazine le service communication de la ville saura donner du sens à ce budget ! Mais ce n'est pas aux agents communaux non élus d'apporter des réponses !

Retrouvez-nous sur le site : <http://www.bvses.org>

**Groupe Bien Vivre à Savigny, Écologique et Solidaire
(BVSES) : Lydia Bernet, Nathalie Coëtmeur, Corinne
Camelot-Gardella, Bruno Guillaumot, Jacques Senicourt**

— Osons Savigny —

La commune voisine et amie, Viry-Châtillon, a été endeuillée par la mort d'un adolescent, qui ne demandait qu'à vivre. Alors que l'Essonne a le triste record du nombre de rixes en France, Savigny-sur-Orge doit être d'une fermeté sans faille en terme de sécurité afin de prévenir tout effet de bandes. Personne ne doit mourir pour un mauvais regard ou pour une idéologie d'un autre temps ! Nous soutiendrons les dispositions sécuritaires que prend et pourrait prendre la majorité pour assurer l'ordre et la sûreté dans notre ville. Vous êtes témoin ou victime de harcèlement, ne restez pas seuls, parlez-en.

**Aude HERNANDEZ
Christophe-Reynald MICHEL
Conseillers municipaux du groupe
« Osons Savigny »**

— Vivons Savigny Autrement, — avec Olivier VAGNEUX

Tribune envoyée dans un format non-conforme à l'article 32 du règlement intérieur du Conseil municipal voté le 15 décembre 2022.

**Olivier VAGNEUX · olivier@vagneux.fr
vagneux.fr · 06.51.82.18.70**

Les textes publiés sous cette rubrique sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

Rassemblons Savigny ! - Majorité municipale

L'exigence et l'ambition comme lignes de conduite !

Chaque année et dans toutes les communes de France, le budget est voté avec l'exigence que l'équilibre budgétaire soit respecté entre les recettes et les dépenses.

Face à l'inflation, à la baisse des recettes en partie due à la fin de la taxe d'habitation, aux besoins toujours plus importants des habitants en services publics et à la réduction des aides de l'Etat en investissement et aux projets, **nous sommes fiers d'afficher, de nouveau, pour une 3^e année consécutive, un budget sans hausse de la part communale des impôts locaux (taxe foncière).**

Nous y tenons car nous savons à quel point personne n'est épargné par les difficultés financières, les fins de mois plus difficiles et les choix à faire pour préserver ses enfants ou son budget « alimentaire » ou « essence ».

Ce budget est le fruit d'un travail acharné alliant maîtrise des dépenses et recherche active de partenariats et de subventionnements pour chaque réalisation. Innover, voilà une des clés d'une gestion communale aux multiples défis pour maintenir des finances saines sans faire peser les choix politiques sur le pouvoir d'achat des Saviniens.

Vous l'avez lu dans ce magazine municipal : les projets d'investissement ne manquent pas. **La bonne gestion que nous nous imposons permet de conduire des projets très attendus par les habitants :** création, réhabilitation et rénovation des équipements scolaires, nouveau centre culturel, réaménagement du quartier gare et de l'Orge avec la ZAC « Cœur de ville », réflexions et études concernant l'avenir du Parc des sports Jean Moulin ou encore renouvellement urbain de Grand-Vaux.

Ces grands projets se combinent aux investissements de terrains dont les travaux de réfection des rues, l'achat de nouveaux matériels et équipements pour la Police municipale, les travaux de réfection du cimetière Champagne, la réhabilitation totale du parking de l'Hôtel de Ville et tant d'autres.

A cela s'ajoute la poursuite de notre plan de **sobriété énergétique** : installation d'ampoules LED moins énergivores, modernisation de l'éclairage public, installation de pompes à chaleur, remplacement des chaudières au fioul, changement des habitudes de travail... **Notre consommation a diminué de 39 % en deux ans.** Les collectivités n'ayant pas été protégées par le bouclier énergétique, ces actions nous ont permis de mieux absorber la hausse de 68 % de nos factures.

Une exemplarité et des efforts des agents de la ville qui permettent aussi de créer des marges de manœuvre supplémentaires pour notre budget communal.

Grâce à cette gestion stratégique, nous accompagnons les changements urbains, sociaux, environnementaux de notre ville et de notre territoire aujourd'hui et demain.

Des décisions peuvent parfois créer des incompréhensions ou des frustrations et affecter considérablement notre bassin de vie. C'est le cas notamment avec l'annonce de la principale compagnie aérienne française, Air France, de sa volonté de quitter la plateforme aéroportuaire d'Orly, en actant le regroupement de ses activités parisiennes à Roissy-Charles-de-Gaulle, d'ici 2026. Le Conseil municipal a d'ailleurs voté une motion en soutien aux salariés qui se mobilisent contre ce projet et s'oppose au départ d'Air France aux conséquences désastreuses pour le Nord-Essonne et du Sud parisien.

Vous pouvez compter sur notre indéfectible mobilisation pour poursuivre le développement de notre belle ville, la protection des habitants et de leur cadre de vie.

Les élus du groupe « Rassemblons Savigny ! »
